



FSU

59-62

SPECIAL RETRAITÉ(E)S

Février 2015



« Nous ne demandons pas la charité, mais la dignité »

EDITO Neuf syndicats et associations de retraités mènent ensemble l'action, sur la base d'un **mémoire** commun de revendications, qu'ils s'efforcent de faire connaître et soutenir, depuis la fin 2014 dans notre région. L'UNSA est partie prenante de l'action commune des retraités, dans le département du Nord, depuis près d'un an.

Cette action est non seulement puissante, les milliers de manifestant à Paris le 3 juin, dont des centaines de notre région l'ont montré, mais elle se poursuit, avec la perspective de nouvelles manifestations le 1^{er} avril. Face à l'ampleur de l'attaque contre les retraités, menée par un gouvernement qui applique la politique voulue par les traités européens, il existe une riposte d'un mouvement unitaire des retraités qui gagne en force.

« Nous ne demandons pas la charité, mais la dignité » affirme le **mémoire commun**. En effet, ce gouvernement organise le recul du pouvoir d'achat de l'ensemble des retraités, mais il ne manque pas une occasion de faire valoir les miettes qu'il distribue çà et là. Pire ce qu'il met en avant c'est la « personne âgée », ignorant le retraité, dont la pension est un traitement prolongé.

Cette situation conflictuelle se retrouve actuellement à propos de ces milliers de personnes de la région privées de pension. La CARSAT Nord-Picardie, qui gère les pensions des salariés du privé, se révèle incapable de traiter les dossiers, faute de moyens humains. C'est une politique voulue et organisée par la Ministre Touraine : sa loi de financement de la Sécurité sociale prévoit la suppression de 900 emplois dans les CARSAT. La FSU est partie prenante d'une action qui devient nationale.

La loi sur le vieillissement, à l'issue de la discussion à l'Assemblée Nationale en septembre dernier, est frappée du même esprit rétrograde. Alors qu'elle souffrait déjà de graves insuffisances avec l'abandon du volet EHPAD (Etablissements Hospitaliers pour Personnes Agées Dépendantes), et un financement par les retraités eux-mêmes, une majorité s'est trouvée pour remettre en cause les avancées du travail en commission (rétablissement des CODERPA (Conseils Départementaux des Retraités et Personnes Agées). Les représentants syndicaux sont maintenant exclus des organismes représentatifs qui seront installés. **Ce sont les représentants du monde du travail qui seraient exclus.**

Il est encore temps de mettre un coup d'arrêt, par la lutte, et elle est nécessaire, mais aussi par le débat et la proposition. Ce sera l'objet tout particulièrement du forum retraités organisé par notre Section Fédérale des Retraités Nord-Pas de Calais, à Arras le 19 mars. Nous avons notamment l'intention de nous doter de moyens d'intervention plus forts au moment où commence la discussion de la loi sur le vieillissement au Sénat et nous préparons à une action puissante le 1^{er} avril. Sans oublier d'affirmer nos positions syndicales à la veille du 1^{er} tour des départementales.

Catherine PIECUCH secrétaire régionale de la FSU 59/62

Didier COSTENOBLE secrétaire de la FSU Nord

Jean-François LAROSIERE Secrétaire de la Section Fédérale des Retraités FSU 59/62

Pour les retraité-e-s aussi l'austérité ça suffit !

Les Organisations Syndicales et Associations de Retraités du Nord, USR-CGT Nord, UCR FO Nord, FGR-FP Nord, FSU Retraités Nord, Solidaires Retraités, UNSA Retraités, UNRPA Seclin, LSR Lille s'inscrivent pleinement dans le « Mémoire des retraités pour 2015 » décidé par l'inter-UCR (CGT, FO, CFTC, FSU ; SOLIDAIRES, FGR-FP, UNRPA, LSR) au plan national.

Ce mémoire a été envoyé aux députés et sénateurs. Certains d'entre eux sont dorénavant et déjà intervenus auprès du gouvernement.

Mémoire revendicatif des retraité-e-s pour 2015

« Depuis plusieurs années, les 16 millions de retraités de ce pays, du secteur public comme du privé, constatent que leur situation ne cesse de se dégrader. Ils sont en colère et déterminés à ne pas laisser se poursuivre la dégradation de leur pouvoir d'achat, de leurs droits et garanties en matière de retraite et de protection sociale. Ils présentent aux élus, au niveau national, régional et départemental, un mémoire de leurs revendications.

Nous ne pouvons accepter que 10 % des retraités vivent sous le seuil de pauvreté, ni que cette situation s'aggrave encore du fait des politiques d'austérité.

Nous ne pouvons accepter que 7 % des retraités de 60 à 69 ans occupent un emploi en 2012, chiffre qui a doublé depuis 2006. La moitié d'entre eux y sont contraints par le montant insuffisant de leur pension.

Les retraités sont des citoyens à part entière et ont contribué au développement économique et social de ce pays. Ils ne demandent pas la charité, mais la dignité.

En conséquence, ils revendiquent :

- *Le retour à la revalorisation annuelle de toutes les pensions et retraites au 1^{er} janvier et le rattrapage des 30 mois sans revalorisation,*
- *l'indexation sur l'évolution des salaires,*
- *le retour au droit à la retraite à 60 ans et à un départ anticipé pour les métiers pénibles ou insalubres,*
- *un minimum de retraite équivalant au SMIC pour tout retraité ayant une carrière complète,*
- *le rétablissement de la demi-part fiscale supplémentaire pour tous les parents isolés ayant élevé un enfant et le retour à l'exonération fiscale des majorations familiales de pension pour les retraités ayant eu 3 enfants, sans attendre une véritable réforme fiscale qui garantisse l'égalité entre les citoyens tout en finançant les services publics.*
- *le maintien et l'amélioration des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources,*
- *la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale et donc la suppression de la CASA.*

Estimant insuffisante la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, ils revendiquent une augmentation des moyens permettant l'amélioration de la prise en charge, que ce soit à domicile ou en établissement.

Ils souhaitent qu'en 2015 soit porté un coup d'arrêt aux politiques rétrogrades qui entendent réduire de 50 milliards les prestations sociales. Ils sont déterminés à mobiliser les retraités pour la défense de leurs pensions et de la protection sociale collective. »



Une journée nationale d'action des retraités est organisée par les organisations signataires. Cette action devrait notamment prendre la forme de rassemblements locaux, départementaux, de manifestations.

Jean-Paul Machen

NORD
Manifestation à Lille
le mercredi 1^{er} avril
À 11h départ Grand' Place
en direction
de la Place de la République

PAS DE CALAIS
Rassemblements le 1^{er} avril
à 10h devant les sous-préfectures
de Béthune, Boulogne, Calais et Lens
et à 14h devant la Préfecture à Arras

3^{ème} forum de la Section Fédérale des Retraité-e-s du Nord Pas de Calais

Il aura lieu le 19 mars 2015 dans l'amphi Jean ZAY de l'ESPE rue du temple à Arras.

Programme de la journée :

9h-9h30 : accueil

9h30-11h30 : Pouvoir d'achat, gel des pensions, prélèvements en hausse, (CSG, CASA...), réversion ; débat mené par Joël Chenet et Marylène Cahouet *responsables nationaux de la Section Fédérale Nationale des Retraités de la FSU*

11h30- 12h30 : Plan d'action, revendications pour 2015 ; présentation de Jean-François Larosière et Georges Bouchart *membres de la SFR FSU Nord-Pas de Calais*.

12h30- 13h : moment convivial

13h-14h15 : repas

14h15-15h45 : Réforme territoriale compétences et représentation des retraités dans les instances ; conférence conduite par Michel Angot *responsable national du SNUCLIAS* (Syndicat National Unitaire des Collectivités Locales, de l'Intérieur et des Affaires Sociales)

16h15-17h : Loi adaptation de la société sur le vieillissement ; exposé animé par Dominique Watrin, *Sénateur du Pas de Calais*



✂

Inscription au Forum de la SFR FSU 59/62 du 19 mars 2015

Afin d'organiser au mieux l'accueil et la gestion des repas , il est demandé de s'inscrire au plus vite merci de votre diligence.

Nom Prénom :

Adresse.....

CP : Ville :

tel : Courriel :

Je participe au repas pris en commun : oui non

Participation au repas - je joins un chèque de 5 € à l'ordre de la FSU 59/62 à retourner avec le coupon **avant le 12 mars 2015** à :

FSU Pas de Calais Maison des Sociétés 16 rue Briand à l'attention de Marie Favril
62000 ARRAS

Alain Dercourt

Action sociale : l'ASIA « aide à l'autonomie » menacée

L'ASIA (1) « aide à l'autonomie » est une aide financière destinée à compenser des frais liés à l'Etat de santé ou de handicap, à la préservation de l'autonomie ou au maintien à domicile. Elle permet de prendre en charge les frais d'équipement ou de matériels, les restes à charge ou l'intervention d'une personne à domicile.

Cette aide est **modulée en fonction du degré d'autonomie de la personne et des ressources**. Elle est soumise à une enquête sociale menée par l'Assistante sociale des personnels. Le versement, renouvelable, est annuel. **Les bénéficiaires sont : les personnels de l'Education Nationale titulaires ou contractuels de plus de 6 mois, en activité, en congés ordinaire de maladie, congés de longue maladie, congé de longue durée ou retraités.** La liste des bénéficiaires est soumise à la commission permanente de la CDAS.

Comme l'indique la notice rectorale : l'« aide » est « **accordée dans la limite des crédits disponibles** ». Le souci rectoral concernant cette prestation sociale est **qu'elle prend de plus en plus de place dans le budget académique d'action sociale**. L'ASIA aide à l'autonomie est passée de **6% du volume académique des ASIA en 2003 à 35% en 2013**. Au vu des réalités démographiques, cela n'est pas prêt de s'arrêter.

Le Rectorat a mis en place un Groupe de Travail de la CAAS (2) après la plénière de juin dernier. Le but **étant de revoir cette ASIA de telle façon qu'elle ne phagocyte pas les autres, par exemple celle relative aux vacances des enfants des personnels**.

Manifestement il y a tout à craindre, l'enveloppe académique d'action sociale étant une enveloppe fermée, d'une possible révision à la baisse de l'ASIA.

Là encore « il faut faire craquer l'enveloppe ».

Jean-François Larosière

1) ASIA Action Sociale d'Initiative Académique. **Seules cinq académies, sur 30, dont celle de Lille, ont une ASIA aide à l'autonomie**

2) CAAS Commission Académique d'Action Sociale CDAS Commission Départementale.

CODERPA du Pas de Calais : vers un Pacte des Solidarités

Une assemblée plénière (28 novembre) et des commissions se sont tenues dans le cadre des activités du CODERPA (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées). Mme Odette Duriez succède à Dominique Watrin à la présidence du Comité a annoncé la nouvelle démarche départementale dans l'action en direction des personnes âgées.

L'ensemble des schémas (personnes âgées, handicapées, logement) va s'intégrer dans un Pacte de Solidarité global. Après une phase d'évaluation des schémas jusqu'en mars 2015, une phase d'élaboration, à partir de 12 objectifs, se déroulera d'avril 2015 à février 2016 et au-delà ce Pacte sera décliné dans les territoires (9 actuellement dans le département). Des réunions multiples en perspective.

Par ailleurs, une nouvelle commission devrait être créée : « Analyse et Propositions ». Elle compléterait l'activité des 3 autres : communication et organisation ; citoyenneté et Semaine Bleue.

Enfin, la mise en œuvre de la loi « vieillissement », en attente et de la réforme territoriale laissent persister de pesantes incertitudes.

Georges Bouchart

Sites à visiter régulièrement :
FSU 62: <http://sd62.fsu.fr> FSU 59 : <http://sd59.fsu.fr>

SPÉCIAL RETRAITÉ-E-S FSU 59/62 Directeur de publication : JF Larosière Impression : FSU 62 Mise en page : A Dercourt